

Ambassade
du Royaume du Maroc
Burkina Faso



مِنْفَاةُ الْمَمْلَكَةِ الْمَغْرِبِيَّةِ

بوركينا فاسو

Ouagadougou, le 27 septembre 2012

Réf : BF 454 /12

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Destinataire principal : DG8/1
Destinataire CC : MD/2-SG/3
Transmission : Confidentielle
Diffusion : Restreinte
Objet : Question du Sahara marocain/4^{ème} Commission de la 67^{ème}
session de l'Assemblée générale de l'ONU.
Réf : V/L n° 1882 du 25/09/2012

Suite à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai rencontré ce jour M. M. Jean BENGALY, Directeur par intérim des Organisations Internationales au Ministère burkinabé des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, au sujet de l'examen de la question du Sahara marocain par la 4^{ème} commission, lors de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

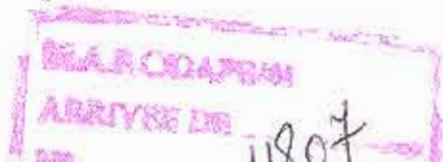
A cet égard, j'ai mis en exergue l'excellence des relations unissant notre pays et le Burkina Faso et les liens étroits qu'entretiennent les Chefs d'Etat des deux pays ainsi que les contacts réguliers entre les responsables marocains et burkinabè au sujet des questions d'intérêt commun.

J'ai, par ailleurs, souligné les positions de soutien exprimées à maintes reprises par le Maroc en faveur du Burkina Faso aussi bien sur le plan bilatéral qu'au niveau des instances régionales et internationales notamment en ce qui concerne le rôle que ce pays joue en faveur de la stabilité et du maintien de la paix en Afrique de l'Ouest et de ses médiations dans la résolution de certains conflits dans la sous région dont la crise malienne.

Dans ce cadre, j'ai souligné que le Maroc compte sur le soutien du Burkina concernant la question du Sahara marocain qui sera examinée par la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU au début du mois d'octobre prochain, tout en rappelant que le Burkina appuie officiellement la marocanité de cette région ainsi que l'initiative marocaine d'autonomie en faveur de ses provinces du Sud.

Tout en indiquant que certains pays ne se gênent pas d'exprimer ouvertement leur hostilité à la cause nationale et leur soutien aux thèses des séparatistes, le Maroc souhaite que ses amis dont le Burkina fait partie, défendent le bien fondée de la position du marocaine au sein de l'instance onusienne.

J'ai également développé les points objet de la correspondance citée en référence et l'argumentaire qui y est présenté.



Pour sa part, M. Jean BENGALY s'est félicité de la qualité des relations d'amitié et de coopération fructueuse existant entre nos deux pays et a souligné que le Maroc a toujours été du côté du Burkina dans ses prises de position au niveau régional et international.

Il a précisé que les autorités burkinabè apprécient fortement le soutien constant du Maroc au sein des organisations internationales notamment en ce qui concerne les candidatures présentées par le Burkina dont la dernière porte sur le poste de membre du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies.

A cet égard, le responsable burkinabè a affirmé que la position du Burkina lors de la 4^{ème} commission ne pourra être que favorable à notre pays et que les dispositions seront prises pour sensibiliser la délégation burkinabè à New York au sujet de cette question.

L'Ambassadeur

Farhat BOUAZZA

